

# « Pénaliste ? On m'a dit que ce n'était pas un métier de femme »

Moins nombreuses que les hommes, guère mises en avant, les avocates pénalistes ont subi les vestiges d'un monde qu'elles espèrent désormais révolu.

*Par Valentine Arama*

*Modifié le 16/12/2019 à 13:21 - Publié le 16/12/2019 à 11:16 | Le Point.fr*



Plusieurs jours de débats, et soudain, le silence s'empare de la cour. Vêtu de sa robe noire, l'avocat s'apprête à plaider. Ceux qui ont déjà assisté à un procès pénal savent le moment solennel. Qu'elle soit enflammée, sereine ou bouleversante, la plaidoirie

est toujours un moment de tension, un dialogue qui s'instaure avec les magistrats. Et voilà de nombreuses années que les voix des plus grands résonnent dans les prétoires. Celle d'Henri Leclerc, l'infatigable défenseur des droits de l'homme, de Pierre Haïk, passé d'avocat des « voyous » à grand défenseur des délinquants en col blanc, d'Éric Dupond-Moretti, réputé pour sa verve, d'Hervé Temime, Pantagruel du barreau, ou encore de Francis Szpiner, amoureux des assises, connu comme l'avocat des hommes de pouvoir. Figures tutélaires et charismatiques, les ténors du barreau ne seraient-ils que des hommes ? « La réponse est non », réplique d'emblée Me Temime, qui concède cependant « que la question se pose, alors qu'elle ne devrait pas ».

**Lire aussi « Pénaliste ? On m'a dit que ce n'était pas un métier de femme »**

**Derrière chaque grand homme...**

Plusieurs raisons à cela, selon l'avocat stratège. « D'abord, il n'y a pas eu dans l'histoire un seul modèle d'identification de femme avocat », estime Me Temime. Il y a bien eu des grands noms... M<sup>es</sup> Monique Smadja-Epstein, Françoise Cotta, Gisèle Halimi. On se souvient de la plaidoirie de cette dernière, en novembre 1972, devant le tribunal de grande instance de Bobigny. Son audace, lorsqu'elle lance, à l'endroit des magistrats : « Est-ce que vous accepteriez, vous, Messieurs, de comparaître devant des tribunaux de femmes parce que vous auriez disposé de votre corps ? » Elle est l'une des architectes de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG). « Gisèle Halimi ? C'est une femme admirable, mais qui a beaucoup plus été une avocate militante qu'un modèle emblématique pour toute une génération de femmes », assure Hervé Temime. Un point sur lequel le rejoint son associée. « Pour nous, les femmes, c'est un peu plus compliqué, parce que c'est un métier de transmission et que tous nos référents sont des hommes », abonde Me Corinne Dreyfus-Schmidt, qui estime être tout à fait complémentaire avec Hervé Temime.

**Lire aussi Christiane Féral-Schuhl et Marie-Aimée Peyron, deux femmes au sommet chez les avocats**

Pourtant, derrière chacun de ces cadors de la profession se cache souvent, plus ou moins dans leur ombre, une femme. M<sup>es</sup> Caroline Toby chez STAS et Associés, le cabinet fondé par Francis Szpiner, Corinne Dreyfus-Schmidt, chez Hervé Temime, Jacqueline Laffont chez Haïk & Associés, ou encore Frédérique Baulieu chez Henri Leclerc... Toutes aussi brillantes et passionnées que leurs homologues masculins, elles n'ont rien à envier aux dossiers de leurs confrères. « Il y a beaucoup de femmes avocats, mais très peu sont pénalistes, nous restons assez minoritaires », indique M<sup>e</sup> Dreyfus-Schmidt, qui fait le constat suivant : « dans l'imaginaire collectif, l'avocat, c'est la figure paternelle, la personne qui va assurer la protection de celui qu'il défend. Je sais par exemple qu'il y a quelques années, un confrère m'avait envoyé un

patron du CAC 40 parce qu'il y avait une contradiction d'intérêts et le client avait déclaré : "ah non, moi je ne veux pas être défendu par une femme, ça ne me rassure pas" ». « C'est un milieu dans lequel il y a une misogynie extraordinaire, dans le barreau, il faut l'admettre, mais aussi chez la clientèle », assure M<sup>e</sup> Temime.

### **Misogynie et stéréotypes**

« Le voyou traditionnel, tel que je l'ai connu il y a quarante ans, il est assez conservateur. Il ne voulait pas être défendu par des femmes », ajoute M<sup>e</sup> Francis Szpiner. Selon lui, l'évolution de la société ainsi que celle du droit pénal ont cependant changé le paradigme. « Il y a désormais plus de pénal des affaires et c'est un secteur dans lequel les clients sont moins misogynes », veut croire l'avocat. « Parfois, on a des clients qui nous disent : " c'est bien, je vous prends vous parce que vous serez avec M<sup>e</sup> Machin et ça fera un contrepoids, parce que lui il est grande gueule et que vous vous êtes une femme" », raconte néanmoins M<sup>e</sup> Frédérique Baulieu, qui a notamment défendu Dominique Strauss-Kahn dans le procès du Carlton.

### **Lire aussi Procès du Carlton : il n'y a plus d'affaire DSK**

Si ces stéréotypes ont la vie dure chez certains clients, le barreau, lui non plus, n'est pas en reste. « Dès que j'ai voulu embrasser la profession de pénaliste, on m'a tout de suite dit que ce n'était pas un métier de femme. C'est un métier d'adversité où on est confronté à la violence, à la douleur », complète M<sup>e</sup> Dreyfus-Schmidt, qui a récemment accepté de défendre Jean-Luc Brunel, proche de Jeffrey Epstein. « J'ai un confrère, paix à son âme, qui disait que tout allait bien tant qu'il s'agissait de préparer le dossier, que les femmes elles étaient formidables, mais que le jour où on allait à l'audience, c'est comme quand on se faisait opérer : on préférerait que le chirurgien soit un homme. Plus personne n'oserait dire ça aujourd'hui, mais certains le pensent encore sûrement », confie M<sup>e</sup> Baulieu. Des remarques similaires, Corinne Dreyfus-Schmidt en a régulièrement subi, et encore très récemment, de la part d'un président de cour d'assises, qui l'appelle « madame », quand il donne du « maître » à son confrère homme, partie civile au procès.

### **« Douceur et subtilité »**

« Dès qu'il s'agit de prendre la lumière, d'occuper l'espace et d'être dans l'exercice noble du métier, ce sont les hommes qui occupent le haut du pavé, avec cette idée que les avocates ne s'autorisent pas à investir des champs qui sont encore envisagés du côté de la puissance, de l'affirmation de soi. Ce sont là des prérogatives qui sont étroitement liées à un environnement masculin », détaille de son côté M<sup>e</sup> Anne Bouillon, pénaliste au barreau de Nantes. Spécialisée dans les dossiers de violences faites aux femmes, M<sup>e</sup> Bouillon se rappelle ainsi d'une discussion avec un confrère : « il faut vous que vous pratiquiez le métier avec ce qui vous caractérise en tant que

femme, avec de la douceur et de la subtilité ». « Si j'ai obtenu une certaine notoriété, c'est parce que je suis sur le terrain des violences faites aux femmes. Ma reconnaissance provient d'abord de ce que je suis autorisée à défendre, et en l'occurrence, c'est un terrain qui est par essence féminin », confie celle qui tient à être désignée comme avocate, et non avocat.

M<sup>e</sup> Dreyfus-Schmidt ajoute que l'ego pèse lourd dans la balance. « Nous avons moins besoin d'exister que nos camarades masculins. Il y a moins de soif de reconnaissance. Je ne dis pas qu'on n'en a aucune, mais on en a moins qu'eux », affirme la pénaliste. Sur ce point, elle estime que les journalistes mettent plus souvent en lumière les hommes, ce qui ne reflète pas tout à fait la réalité. « Ça a tendance à effacer notre place et la représentation du rôle des hommes se répète. » Si bien que lorsque les femmes sont invitées sur un plateau de télévision, des impairs sont souvent commis. Récemment à l'antenne, Anne Bouillon en fait la douloureuse expérience. En dessous de son nom, pour la présenter, est accolé le terme « passionaria ». « Ça me met du côté de la passion et non de la raison. On me renvoie cette image que je récusé, car si je suis passionnée, je ne suis pas déraisonnable et j'entends utiliser mon cerveau d'abord et avant tout », lâche l'avocate, avant d'ajouter : « Il n'y a d'ailleurs pas de féminin pour ténor. Si on continue l'analogie avec le monde de l'opéra, c'est la diva. Sauf que ça n'a pas la même connotation... La diva, c'est la coquette qui maîtrise mal ses émotions. »

### « L'éloquence judiciaire, c'était les décibels »

« Aujourd'hui, les meilleures avocates sont tout à fait au niveau des meilleurs avocats de l'époque, il n'y a aucun doute là-dessus », tempère tout de même M<sup>e</sup> Temime. S'il a existé si peu de modèles féminins dans le passé, cela tient selon lui aussi au fait que; pendant très longtemps, la qualité de l'avocat s'est résumée à l'éloquence. « L'éloquence judiciaire, c'était les décibels, voire parfois une certaine violence ou un certain déchaînement verbal avec des péroraisons un peu ridicules. Le manque de coffre a longtemps été considéré comme une marque de faiblesse », explique Hervé Temime. « Quand j'ai prêté serment dans les années 1980, on m'expliquait qu'une femme qui s'énervait c'était insupportable, que je n'avais pas la voix qu'il fallait », confirme M<sup>e</sup> Frédérique Baulieu, qui veut cependant croire que tout cela n'a plus lieu d'être de nos jours.

## « L'amour de ce métier m'a effectivement conduit à faire des sacrifices dans ma vie personnelle »

Parmi les facteurs qui pourraient permettre d'expliquer la surreprésentation d'hommes pénalistes par rapport aux femmes, tous mettent en avant la pénibilité du métier d'avocat d'assises, décrit comme particulièrement chronophage. « Un homme

qui a la chance d'avoir une femme qui le soutient peut l'exercer pleinement, mais pour beaucoup de femmes, ça veut dire renoncer à sa vie de famille. Il existe encore des inégalités dans un couple, c'est un fait », pose Francis Szpiner. « L'amour de ce métier m'a effectivement conduite à faire des sacrifices dans ma vie personnelle, c'est une profession pour laquelle il faut avoir la passion chevillée au corps », confirme M<sup>e</sup> Dreyfus-Schmidt, qui refuse toutefois d'adopter une position victimaire. Anne Bouillon, dont le mari est également avocat pénaliste, mesure à quel point ce soutien est précieux. « Je me sens libre d'exercer mon métier, avec toutes les contraintes qu'il génère, aussi parce que mon mari fait la même chose et qu'il a un regard tout à fait encourageant et bienveillant sur mon activité. »

## Nouveaux modèles

Si Hervé Temime admet aujourd'hui que certains de ses associés ont pu pâtir de son ombre, il prédit cependant un avenir différent à la prochaine génération. « Les choses ont énormément évolué et pour une avocate comme Julia Minkowski (associée chez Temime, NDLR), ce sera différent. Il y a un écart d'âge suffisant entre elle et moi pour que la comparaison ne fasse pas », analyse le pénaliste. Frédérique Baulieu insiste également sur le fait qu'il y a dans la jeune génération du barreau des avocates remarquables, prêtes à faire briller de manière éclatante le métier. Une prochaine génération qui aura un avantage de taille par rapport à ses prédécesseurs : celui de pouvoir ériger ces femmes en modèles universels.

[SOCIÉTÉ](#)[JUSTICE](#)

## Contenus sponsorisés

Taboola Feed

Club 4Ψ des Arcs Panorama | Skiez en famille au milieu d'une mer de sapins dominée par le Mont Blanc

All Inclusive by Club Med

Sponsorisé

[Galerie] Voilà à quoi ressemblent vraiment les personnages historiques

Bavardist

Sponsorisé

Ces femmes sont les plus belles du monde

Vie Pratique Féminin

Sponsorisé

Le Nouveau T-Cross Lounge à partir de 200€/mois

Volkswagen

Sponsorisé

Isolation à 1€, voici pourquoi il n'y a plus de conditions de revenus?

Programme Isolation

Sponsorisé

Fabriqué en Suisse: La montre slow vous rappelle de cesser de courir après les minutes

slow-watches.com

Sponsorisé

Les pays qui ont les plus belles femmes du monde

Marie France

Sponsorisé

Ce nouvel outil pour sauvegarder votre ordinateur fait fureur en France

InfinitiKloud

Sponsorisé

Offrez un délicieux voyage avec le coffret cadeau Relais & Châteaux

Hafsia Herzi condamnée pour avoir traité un chauffeur VTC de « sale Arabe »

**Le Point**

10 décembre 1967. Le jour où Otis Redding est repêché congelé

**Le Point**

Coignard – Retraites : l'« arnaque » de Thomas Piketty

**Le Point**

Comment Gwyneth Paltrow fait fortune... avec des vibromasseurs

Michèle Bernard-Requin, qui avait ému la France, est morte

**Le Point**

## 9 COMMENTAIRES

Par xavi roc le 17/12/2019 à 03:47

**\$\$ SAGE FEMME : ON M A DIT QUE...**

A 15 ans je voulais être sage femme car j'adorais les bébés et les voir naître. Je désirais consacrer ma vie à accompagner les mères dans la grossesse. La conseillère d'orientation m'a dit que c'était pas un métier d'homme, que l'on ne me prendrait pas et que forcément je devais être un pervers ou un voyeur... Mon âme sensible et romantique en a fait une dépression... J'ai raté ma vocation à cause du sexisme antimasculin d'une femme. Ce sexisme existe encore aujourd'hui et la presse n'en parle jamais... 2 poids, 2 mesures... Pourquoi ?

Par xavi roc le 17/12/2019 à 03:38

### **\$\$ CRS ANTI MANIF : ON M A DIT QUE C ETAIT PAS UN METIER DE FEMME**

Il y a une longue liste de métiers durs et mortels où l'on voudrait voir plus de femmes... Merci de faire la promotion de ces métiers auprès des femmes par des articles flatteurs et objectifs comme vous savez si bien le faire.

Par xavi roc le 16/12/2019 à 18:35

### **\$\$ MAIS QUI POSSEDE LE POINT ET DIRIGE LA CAMPAGNE FEMINISTE**

Qui décide de sa ligne éditoriale, de ce qui se publie ou pas et pour quels intérêts ? Qui est l'actionnaire unique ?

En 2017, Mediapart a publié plusieurs articles sur le traitement par le journal d'informations reçues sur le financement par la Libye de la campagne de Sarkozy et sur des malversations criminelles liées à la construction de l'hôpital de Benghazi. Deux articles commandés par la rédaction, mis en page et payés n'auraient finalement pas été publiés.

Tiens, tiens... Cqfd